

PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service De l'Environnement
Unité Gestion Des Risques
Affaire suivie par : Laurent Laturelle
☎ : 03.21.50.30.29

Arras, le

10 DEC. 2019

Le Préfet

à

liste des destinataires in fine

OBJET : Plan de Prévention du Risque d'inondation du bassin versant de la Lawe

Le Plan de Prévention du Risque inondation (PPRi) du bassin versant de la Lawe a été re-prescrit par arrêté préfectoral du 7 novembre 2019.

Lors de la réunion de concertation du 27 septembre 2019, vous avez pu formuler vos remarques et observations concernant le projet présenté. Le règlement et le zonage ont été modifiés pour les prendre en compte le cas échéant. Conformément aux dispositions de l'article R.562-7 du code de l'environnement, le projet de PPRi fait désormais l'objet d'une consultation officielle.

Aussi, je vous adresse le projet de PPRi sur lequel je vous demande de me transmettre votre avis dans un délai de deux mois à compter de sa réception. Passé ce délai, l'avis sera réputé favorable.

Le projet est également disponible sur le site internet de la Préfecture à l'adresse suivante :

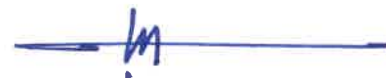
<http://www.pas-de-calais.gouv.fr/Politiques-publiques/Prevention-des-risques-majeurs/Plan-de-prevention-des-risques/PPRN-Inondation-en-cours/PPR-de-la-vallee-de-la-Lawe>

Si vous souhaitez disposer d'une version papier du dossier, les services de la DDTM du Pas-de-Calais peuvent vous l'adresser sur demande.

Je vous serais obligé de bien vouloir transmettre une copie de votre avis à Monsieur le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais – Service de l'Environnement – Unité Gestion des Risques – 100, Avenue W. Churchill – 62 022 Arras CS 10 007.

Je vous précise également que le projet de PPRi sera soumis à une enquête publique à l'issue de cette phase de « Consultations officielles » et que les avis recueillis lors de cette dernière seront annexés au dossier d'enquête, dans les conditions prévues à l'article R.562-8 du Code de l'Environnement.

Le Préfet



Fabien SUDRY

Listes des destinataires

Pour avis :

Conseil municipal des communes de

- ANNEZIN
- BAILLEUL AUX CORNAILLES
- BAJUS
- BARLIN
- BETHONSART
- BETHUNE
- BEUGIN
- BEUVRY
- BRUAY LA BUISSIÈRE
- CAMBLIGNEUL
- CAUCOURT
- CHELERS
- DIEVAL
- DIVION
- DROUVIN LE MARAIS
- ESSARS
- ESTREE CAUCHY
- FESTUBERT
- FOUQUEREUIL
- FOUQUIÈRES LES BETHUNE
- FRESNICOURT LE DOLMEN
- FREVILLERS
- GAUCHIN LEGAL
- GOSNAY
- HAILLICOURT
- HERMIN
- HERSIN COUPIGNY
- HESDIGNEUL LES BETHUNE
- HOUCHIN
- HOUDAIN
- LA COMTE
- LA COUTURE
- LA THIEULOYE
- LABEUVRIÈRE
- LABOURSE
- LESTREM
- LOCON
- MAGNICOURT EN COMTE
- MAISNIL LES RUITZ
- MINGOVAL
- MONCHY BRETON
- NOEUX LES MINES
- OURTON
- REBREUVE RANCHICOURT
- RICHEBOURG
- RUITZ
- SERVINS
- VAUDRICOURT
- VERQUIGNEUL
- VERQUIN
- VIEILLE CHAPELLE
- VILLERS BRULIN
- VILLERS CHATEL

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay Artois-Lys-Romane

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Ternois

Monsieur le Président de la Communauté de Communes Flandre Lys

Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de Lens Lievin

Monsieur le Président du Syndicat Mixte du SCOT de l'Arrageois

Monsieur le Président du Syndicat Mixte du SCOT de Flandre intérieure

Monsieur le Président du Pôle d'équilibre territorial et rural Ternois - 7 Vallées

Monsieur le Président du Syndicat Mixte du SCOT de Lens-Liévin-Hénin-Carvin

Monsieur le Président du Conseil Départemental du Pas-de-Calais

Monsieur le Président du Conseil Régional des Hauts-de-France

Monsieur le Directeur du Centre National de la Propriété Forestière Nord-Picardie

Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture Nord-Pas-de-Calais

Pour information :

- Madame la Sous-Préfète de l'arrondissement de Béthune
- Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement d'Arras
- Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Lens
- Services de la Préfecture :
 - SIDPC
 - DCPAT/BICUPE
- DREAL Hauts-de-France
- DDTM du Pas-de-Calais :
 - Service de l'Animation et de l'Appui Territorial
 - Service de l'Environnement
 - Service Urbanisme et Aménagement
- Agence de l'Eau
- Agence Française de la Biodiversité
- Agence de l'urbanisme de l'Artois
- Association des Maires du Pas-de-Calais
- Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Pas-de-Calais

- Chambre de Commerce et de l'Industrie de l'Artois
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- Syndicat Mixte pour le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Lys
- Syndicat Mixte pour le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Canche
- Service Départemental d'Incendie et de Secours
- Conservatoire des Sites Naturels du Nord Pas-de-Calais
- Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement – Villes de l'Artois
- Fédération des chasseurs du Pas-de-Calais
- Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques
- Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles
- Fédération des conseils d'architecture d'urbanisme et de l'environnement du Pas-de-Calais
- Météo-France
- SNCF
- SANEF
- Voies Navigables de France
- Bureau de Recherches Géologiques et Minières
- Association Lestrem Nature
- Association Autorisée de Drainage Irrigation
- Association « Bruay défend son patrimoine »
- Association « Wéry-T »
- Association de pêche de Caucourt
- Association de pêche « les percots Béthunois »
- Association de pêche « la Volante »
- Association de pêche « la truite houdinoise »
- Association de pêche « la Fario »
- Association de pêche « la truite du Gué »
- Association de pêche « la truite divionnaire »
- Association de pêche « l'Arc en Ciel »
- Association de pêche « la Lawe »

